Image not found or type unknown

# Je suis en france sans paipers et je veux inscrire a l'ecole

Par **tito12**, le **26/07/2015** à **13:47**

Bonjour

Je suis tunisien j'ai 18 ans et je suis maintenant sur le sol francaise depuis 5 mois et j'ai pas du paipiers ,est ce que je peut faire une inscription dans une ecole ?
Tu peut m'aider sil vous plaît ?

MERCI .

Par **citoyenalpha**, le **07/08/2015** à **10:06**

Bonjour

Les élèves majeurs ne devraient pas rencontrer de difficultés pour obtenir leur inscription. Le ministre de l'éducation nationale a lui-même estimé qu'il n'appartenait pas à ses services – en l'absence de toute compétence conférée par le législateur – de contrôler la régularité de leur situation administrative.

En cas de refus ou d'obstacles à l'inscription, des recours peuvent être exercés pour le lycée : recours gracieux auprès du rectorat et/ou recours hiérarchique auprès de l'inspection académique, ensuite devant le tribunal administratif.

L'inscription dans un établissement scolaire ne signifie pas droit au séjour.

Restant à votre disposition.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés